



DDFiP de la Somme (80)

Compte-rendu CSAL du 20 Mars 2024

S'est tenu mercredi 20 Mars 2024, le CSAL de la DDFiP80, réuni en Formation Ordinaire, en présence des syndicats : **CFDT-CFTC** / CGT / FO.

Vos représentants **CFDT-CFTC** :

Marc Zoulikian (titulaire - cfdt.ddfip80@dgfip.finances.gouv.fr)

Cyril Maillard (suppléant – cftc.ddfip80@dgfip.finances.gouv.fr)

Présentation du rapport d'activité 2023 de la DDFIP de la Somme :

Au-delà de la présentation du rapport d'activité retraçant tous les temps forts et actualités passées ayant eu lieu en 2023, nous nous sommes surtout attachés au présent et aux évolutions à venir sur 2024.

Le rapport d'activité a notamment été l'occasion d'évoquer l'amélioration de la situation au SPFE :

Pour l'Enregistrement, le service a bénéficié d'un accompagnement de la direction pour améliorer le délai qui est de moins de 20 jours.

Pour la Publicité Foncière, comme les flux diminuent, la qualité s'améliore en lien avec les agents et notamment par des contrôles internes. Ainsi de 15 000 formalités, le service est désormais passé à un stock de seulement 100 formalités. Cette nouvelle organisation vertueuse permet d'absorber le flux et de traiter le stock. Ainsi le délai de mise à jour du fichier immobilier marque un redressement spectaculaire passant à 38 jours, c'est-à-dire largement sous la moyenne nationale de 60 jours.

Concernant 2023, la direction remercie les agents pour leur travail et leur implication ayant conduit à ces résultats satisfaisants.

L'alliance **CFDT-CFTC** est bien consciente que si l'administration a une obligation de résultats, elle a aussi une obligation de moyens et que de faire toujours mieux avec toujours moins d'agents (-12 en 2024, -16 en 2023, -6 en 2022, -15 en 2021, -15 en 2020, -21 en 2019, -19 en 2018), ce n'est plus possible. Sur ce point la direction a répondu que pour les deux prochaines années (2025 et 2026), il n'y aura pas de suppressions d'emplois à l'échelon national. Mais qu'en sera-t-il au niveau de la DDFIP80 ?

Exécution budgétaire 2023 et présentation du budget 2024 :

La direction a présenté l'exécution budgétaire 2023 et le budget 2024.

En 2023, on peut notamment noter comme dépenses :

- les frais de déplacements (325 575€)
- les dépenses d'affranchissement (513 299€)
- les subventions aux restaurants administratifs (139 000 €)
- l'achat du mobilier et audiovisuel de cité administrative d'Amiens (126 000 €)
- les travaux de rénovation des sanitaires du CFP d'Amiens Rollin (50 500 €)
- l'achat de 120 écrans (20 000 €)
- l'achat de matériel pour la visio sur le site Courbet (15 000 €)
- les travaux d'entretien des ascenseurs du CFP d'Amiens Rollin (14 500 €)
- la location et l'entretien des fontaines à eau (13 000 €)
- la révision des fenêtres de Rollin (13 000 €)
- le mobilier pour la salle de coworking à Courbet (11 500 €)
- **les dépenses de personnels (48,233 millions d'euros)**

Les dépenses de personnels sont passées de 47,883 millions d'euros en 2022 à 48,233 millions d'euros en 2023. La Direction avance que cette hausse est due à l'augmentation du point d'indice de 1,5 % en juillet 2023.

Si l'alliance **CFDT-CFTC ne conteste pas les chiffres, il faut donner tous les chiffres et rappeler que l'inflation a atteint les 4,9 % en 2023...**

De plus, au-delà de tout agrégat financier, nous aurions pu chercher la justice sociale d'une création de régime indemnitaire des chefs de service administratif (CSA) ou encore du grade d'Administrateur d'État ayant engendré une augmentation du régime indemnitaire des anciens AFIP et AGFIP.

Pour information, la fiche de poste de directeur départemental des finances publiques qui est à pourvoir indique que pour postuler il faut notamment avoir un indice brut au moins égale à 1350 et que la rémunération fixe prévue est au maximum de 101 000 € par an à laquelle peut s'ajouter une part variable (complément indemnitaire annuel) plafonnée à 44 000 € en fonction des résultats atteints.

Pour 2024, la direction a également évoqué trois projets :

- la rénovation des espaces de travail de divers services : SPFE, SIED et direction
- l'installation des bornes électriques sur les sites d'Amiens Rollin, Abbeville et Péronne
- la révision de l'ensemble des menuiseries extérieures sur le site d'Abbeville

L'alliance **CFDT-CFTC a également réitéré une nouvelle fois sa demande de recrutement pérenne d'un vigile à l'entrée du CFP de Rollin, argumentant que le coût prévisionnel qui nous avait été indiqué par la Division BIL serait de 25 000€ par an, représentant une part marginale (0,05%) dans les 48 millions d'euros de dépenses de personnel de la DDFIP80.**

Et là nous nous attendions que la direction nous réponde qu'un vigile ne serait recruté que le temps de la campagne IR / GMBI, mais nous avons été surpris de nous voir répondre que même durant cette période de forte affluence, le recrutement d'un vigile ne sera même pas prévu !! Nous laissons à chaque agent le soin d'apprécier ce choix budgétaire.

Accueil de proximité dans la DDFiP80 – Nouveau Réseau de proximité

Le nombre de permanences en maisons France Service, tiers-lieux s'élève à 32 dans le département.

Malgré un certain volontarisme affiché par la direction, l'alliance **CFDT-CFTC** demeure plus mesurée sur le Nouveau Réseau de Proximité :

- moyenne de 6 usagers reçus par permanence...
- hétérogénéité du nombre d'usagers selon les parties du territoire
- agent DGFIP qui s'absente de son service pour assurer la permanence France Service

Point d'étape sur le chantier GMBI :

Avec les difficultés de GMBI, l'année 2023 a été extrêmement difficile en terme d'accueil multi-canal, de sollicitations de la part des usagers. La direction tenait à entamer une phase de « stabilisation ».

Sur la déclaration d'occupation :

Les SIP et autres services d'accueil ont connu augmentation des sollicitations de **17 %** par rapport à 2022. La direction met en avant la maîtrise de la quantité de contentieux TH, ainsi que le chiffre de 85 % des propriétaires ayant rempli leur déclaration d'occupation.

La direction avance en outre des améliorations pour 2024 sur plusieurs aspects :

- la déclaration obligatoire de l'adresse de l'étudiant par le majeur rattaché
- la mise à disposition d'un formulaire papier
- un meilleur accompagnement en ligne des propriétaires déclarants
- des dispositions sur les propriétaires grand-compte

Sur l'évaluation des locaux :

La consultation en ligne des biens immobiliers, possible depuis août 2021, avait déjà profondément inquiété les propriétaires quant l'évaluation de leur bien.

La déclaration foncière en ligne, ouverte en janvier 2023, a démontré une fois de plus les insuffisances de GMBI. A tel point que les sollicitations des propriétaires via l'application e-contact ont abouti à un stock de plus de 4000 en début de campagne, avant de redescendre à 1700 en fin d'année 2023, puis à 800 actuellement.

La direction évoque une nouvelle version améliorée de GesLoc (y compris le module SURF), ainsi qu'une meilleure fiabilisation des données issues de l'application Sit@del.

L'alliance **CFDT-CFTC a alerté la direction sur les inquiétudes des agents liées à l'alourdissement de leur travail quotidien, confrontés en premier lieu aux contentieux en matière de TH secondaire, de taxe sur les locaux vacants, et aux mises à jour des bases d'Iliad (via GestOdl) et des bases cadastrales, et à la colère des contribuables taxés à tort.**

Questions diverses:

Dans le contexte sécuritaire auquel sont confrontés les agents de la DGFIP, la D.G et la DDFiP80 ont ici accepté de prendre la mesure de l'importance de l'**anonymisation** des procédures de recouvrement et de contrôle fiscal.

Il subsiste notamment une question d'interprétation quant à l'étendue de cette anonymisation, à savoir si elle doit se limiter à l'agent, ou s'étendre au service complet :
Un agent affecté dans un petit service peut , en cas d'absence de ses collègues, voir son anonymat rompu par déduction.